FONDO HISTORICO
RICARDO COVARRUBIAS

A S. E. M. le général Forey, commandant en chef l'expédition française au Mexique.

Mexico, 24 octobre 1862.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

Revêtue du double caractère de Général en chef et de Ministre Plénipotentiaire, amplement et suffisamment autorisée pour agir, selon les circonstances qui pourront se présenter, il semble tout naturel que V. E. s'entoure de toutes les informations nécessaires sur ce qui s'est passé et sur ce qui se passe, dans le pays où elle va se livrer aux opérations militaires et aux combinaisons diplomatiques.

Quelles sont les informations, quelles sont les données que possède V. E.? Je l'ignore; mais il est de mon devoir, en ma qualité de mexicain, de coopérer à ce que la lumière se fasse, au milieu de la foule confuse des calomnies à l'aide desquelles on a prétendu, non pas seulement durant des mois, mais durant des années, égarer l'opinion du peuple éclairé de la France, au point de faire commettre à son Souverain l'un des plus notables abus de la force que puisse enregistrer l'histoire.

Avant d'aller plus loin, je prie V. E. d'excuser un enfant du Mexique, si, parfois, vous rencontrez, dans cette lettre, quel-

qu'expression dure en apparence, mais dont le seul but réel sera de donner aux choses le véritable nom qui leur convienne. Je sais assez, du reste, le langage modéré qu'il faut employer pour dire la vérité, (qui puise son énergie dans sa nature même) et lorsque ce que l'on écrit s'adresse à un Souverain puissant et à un Général que l'on suppose, par son expérience, son savoir et son âge, devoir porter en son cœur le sentiment de la justice.

Après cette explication, que commandent la courtoisie et les devoirs à remplir, même à l'égard des ennemis, dans les sociétés civilisées, je continue.

Du moment où un homme est arrivé, par sa richesse, par son pouvoir ou par son influence, à s'élever d'une manière remarquable dans une nation, cet homme devient un motif perpétuel d'alarme pour le gouvernement, et cet homme dans le cours de sa carrière, fait beucoup de mal ou beaucoup de bien à son pays. Tels furent Guillaume Tell, Washington, Bolivar, Iturbide et tant d'autres; tel fut, sans aller plus loin, l'oncle illustre de l'Empereur qui, de simple cadet, devint, non pas seulement Empereur, mais roi des rois.

De même, lorsqu'une nation s'élève, par sa population, par son ordre administratif, par son commerce, ou par toutes ces choses ensemble, à un haut degré de prospérité, de ce moment, elle excite la jalousie des autres nations qui, pour lui faire la guerre ou se mettre en garde contre l'invasion, organisent des armées nombreuses. C'est là, je crois, ce qu'on appelle, en diplomatie, *équilibre;* chose bien coûteuse en vérité, car les peuples supportent le poids de trois ou quatre millions d'hommes armés qui consomment d'immenses trésors dont l'emploi pourrait servir à embellir les villes, à protéger les arts, à faire progresser l'agriculture, à constituer enfin la félicité d'une foule de familles qui sont, au contraire, sacrifiées dans ces luttes fratricides et sanglantes dont se forme la glorieuse auréole de ceux que le monde est habitué à considérer comme de grands hommes.

L'histoire des invasions par les peuples forts conte les peuples faibles n'est donc pas nouvelle; elle est, au contraire, presque aussi vieille que la formation même des sociétés; aussi, ceux qui ont une idée de ce qui s'est passé dans le monde, ont-ils été moins surpris de la présence on peut dire soudaine des troupes de la France dans un pays non seulement ami, mais allié par de profondes sympathies.

Mais ce n'est pas là ce qu'il s'agit de savoir dans le cas actuel; voici ce que nous nous demanderons: Le monde a-t-il, depuis tant de siècles, fait quelque progrès en civilisation? L'humanité peut-elle être, aujourd'hui, plus tranquille et plus rassurée qu'elle ne l'était au temps des romains, au temps des barbares du Nord, au temps de la féodalité, au temps des entreprises et des aventures de conquêtes? Aujourd'hui comme autrefois, bien que sans raison et sans motif, un peuple peut-il être attaqué dans son indépendance et dans son système économique de gouvernement? Aujourd'hui comme autrefois, devra-t-on ne compter que le nombre des soldats, sans consulter la raison ni la justice? Aujourd'hui comme autrefois, des milliers de familles innocentes seront-elles soudainement réduites à la dure nécessité de voir leurs foyers détruits, leurs membres blessés ou tués sur le champ de bataille, sans autre motif que le bon plaisir d'un souverain puissant, plus ou moins influent dans les destinées du monde?

Il n'est pas douteux qu'en théorie, on n'en soit arrivé presque à la perfection.

J'ai grand'peur que, dans les faits, les temps ne ressemblent beaucoup à ceux d'Alaric et d'Atila. Parlons, néanmoins, des théories.

Les nations sont souveraines et indépendantes.

Elles peuvent se gouverner de la manière qui leur convient le mieux, sans que d'autres peuples aient le droit *même de leur faire du bien*, si elles s'y refusent.

Les souverains, si grand que soit leur pouvoir, si nombreuses, si aguerries que soient leurs armées, ont pour devoir strict de respecter l'autonomie des autres peuples. Ainsi l'a déclaré non pas Grotius, non pas Puffendorf, mais l'Empereur lui-même, et il n'y a, de cela, pas long temps.

Un pays ne peut faire la guerre à un autre sans des motifs très justes et très fondés.

Alors même que ces motifs sont très graves et très justes, si le gouvernement d'un pays est disposé à traiter, à donner des satisfactions et à expliquer sa conduite et sa politique, il n'y a plus de raison pour lui porter l'extermination et la mort.

Lorsque deux pays, divisés par un différend, ne peuvent, par quelque circonstance, arriver à s'entendre, on en appelle alors à l'intervention ou à l'arbitrage d'une tierce puissance qui puisse décider avec impartialité.

Une fois la guerre inévitable, on a encore établi, en faveur de l'humanité, certaines formalités dont ne peuvent se départir les peuples civilisés. Il faut, par exemple, *déclarer la guerre*,

en exposer les motifs, sommer, pour la dernière fois, le pays qu'on attaque, et lui ouvrir le chemin de la paix et de la conciliation. Si, malgré tout cela, on s'obstine à ne pas donner satisfaction des griefs articulés, dans ce cas, la force des armes décide, et quoiqu'il arrive, il résulte, comme maxime invariable, *que la guerre a la paix pour but:* il ne saurait du reste en être autrement, car une guerre sans trêve, sans répit, sans quartier, *et surtout sans objet*, ne peut se concevoir même entre les tribus sauvages du désert.

Sur quoi se fondent ces doctrines? Ce n'est pas sur un livre; ce n'est pas sur un auteur, mais bien sur les bibliothèques entières, et je ferais une injure sanglante aux lumières de M. le général Forey si je me mettais à citer ici les auteurs nombreux et célèbres, en grande partie français, qui ont formé, en s'appuyant de la science et de l'expérience, ce code qu'on appelle droit des gens.

Il importe à une nation, non seulement de combattre et de triompher dans la guerre, mais encore de rendre palpable au monde la justice de sa cause. Or, deux questions se débattent, en ce moment, au Mexique: la question de force physique et la question morale. La fortune pourra favoriser les armes françaises, mais cela ne veut pas dire que la raison et le bon droit soient du côté des armes françaises. La fortune ne suit pas toujours, dans le monde, le même chemin que la justice

Que l'Empereur ait été trompé, il semble n'y avoir aucun doute, à cet égard, et ce qui le prouve, c'est le changement de sa politique. Malgré la bonne foi de M. le général Forey et le désir que je lui suppose d'agir avec rectitude, il est à présumer qu'il n'a pu se procurer, pendant sa courte résidence dans une ou deux petites villes de la République, toutes les données et toutes les informations vraies qui lui sont indispensables, alors même que l'Empereur aurait déjà conçu l'idée de conquérir le pays ou d'établir un gouvernement dépendant absolument de la couronne de France.

Pour que V. E soit exactement informée, il faut passer en revue certains détails et même des événements familiers qui sont connus dans la République, mais que V. E. ignore, très probablement.

En 1855, le général Santa-Anna gouvernait. Bien qu'exclusivement livré au parti conservateur, il n'a établi ni système administratif, ni constitution aucune, dans la République. Il levé une armée nombreuse qui a épuisé toutes les ressources ordinaires et extraordinaires qu'a pu se procurer le trésor de la

nation, et au moment où l'on s'y attendait le moins, le dictateur a abandonné son poste et est passé à l'étranger.

Pendant son administration, aucun différend notable ne surgit avec les puissances étrangères. Le gouvernement de cette époque montra une hostilité profonde contre les Etats-Unis du Nord, et il finit par conclure le traité de la Mesiila. Il soutint une lutte tenace avec la Légation d'Espagne, et il finit par condescendre à tout ce que voulut la Légation espagnole, de sorte qu'il n'y eut, dans tout cela, qu'une énergie préjudiciable qui ne fit qu'empirer, pour le Mexique, la condition des affaires. A cette époque, et dans le but de contrarier les vues des Etats-Unis, le cabinet mexicain sollicita une alliance avec l'Espagne. L'Espagne ne voulut pas même l'entendre. Cela est révélé dans les Mémoires de M. Vivó.

Quant à la France, bien loin qu'il y eût, à la même époque, motif de rupture des bonnes relations alors existant, M. le vicomte de Gabriac, qui était Ministre Plénipotentiaire, se montra hautement satisfait et content de la politique aristocratique qu'appliqua le général Santa-Anna, en se donnant le titre d'Altesse, en ressuscitant l'ordre de Guadalupe et en établissant le cérémonial d'une cour qui cherchait à singer l'éclat et le faste des anciennes monarchies d'Europe. Pour que rien ne manquât à cette bonne intelligence, le général Santa-Anna tint, sur les fonds de baptême, un enfant du Plénipotentiaire de la France.

A l'administration du général Santa-Anna succéda celle de M. le général Juan Alvarez, et cette dernière fut suivie de celle de M. Comonfort. Il est bon d'appeler, sur ce point, l'attention de M. le général Forey. Ce changement eut pour cause, ainsi qu'il a été dit, l'absence du général Santa-Anna qui abandonna le pays et le laissa soudainement sans gouvernement, avec plus de 50,000 hommes armés qui se soumirent, sans résistance, au nouvel ordre de choses. Quant au général Alvarez, il se retira volontairement du pouvoir, et laissa M. Comonfort président intérimaire.

Nous croyons devoir rappeler que, dans l'espace de dix années, plus ou moins, et pendant que ces choses se passaient au Mexique, d'une manière pacifique, on peut dire, la France passa par une grande révolution: de royaume, elle se transforma en république, et adopta une constitution *rouge;* de république, elle se convertit en empire, et le monarque de la branche d'Orléans mourut en pays étranger, pendant que le citoyen président devint Napoléon III. Preuve patente de l'inconstance des

choses humaines et de ce que non seulement le Mexique, mais tous les royaumes de la terre sont sujets à ces bouleversements et à ces variations dans leur politique. Le monde se ressemble plus ou moins. Où règne la paix véritable et positive? Quel est le pays qui n'ait pas ses révolutions, et ses crimes, et ses désordres, et ses batailles, et ses rencontres, et ses mille changements de gouvernements?

Il nous faudrait, Monsieur le général, effacer ce qui ne peut être effacé, oublier ce qui ne peut être oublié, fermer ce qui ne peut être fermé, c'est-à-dire le grand livre qu'on appelle l'histoire, et dans lequel sont écrites les cruelles et sanglantes annales de l'humanité.

Poursuivons. M. le vicomte de Gabriac continua ses fonctions de plénipotentiaire pendant les deux années que dura l'administration de M. Comonfort. Comme j'ai fait partie de cette dernière, je puis, avec la science des faits, établir sommairement dans quel état se trouvaient alors les relations du Mexique avec les puissances étrangères.

Il surgit, avec les Etats-Unis, un motif sérieux de désaccord qui aurait pu troubler la paix entre les deux nations; ce motif était la question relative à la communication par l'isthme de Tehuantepec. La difficulté s'arrangea heureusement, au moyen d'un nouveau contrat qui refondit les réclamations et les droits antérieurs, et le gouvernement mexicain, ayant accordé d'amples et de généreuses concessions, donna ainsi une preuve de ses lumières et du sentiment humanitaire et civilisateur qui l'animait, en conviant tous les pays du monde au transit par son territoire. L'œuvre magnifique de la communication fut commencée, mais des événements commerciaux d'abord, puis les circonstances politiques des Etats-Unis, cas notoire de force majeure, firent que tout resta dans le même état; mais le Mexique n'ayant pas eu la faute de ce retard, l'harmonie et la bonne intelligence restèrent solidement rétablies, et cette grosse question fut résolue, pour le moment du moins.

Il y avait à peine, de temps à autre, avec le Ministre de S. M. B., motif de léger désaccord, par suite de l'occupation, dans quelques ports, des fonds de la dette anglaise, occupation qui avait lieu dans des cas extrêmes de nécessité et que l'on s'efforçait de faire suivre du remboursement.

Jamais, il faut le répéter, le Mexique n'a commis aucun outrage contre la cour d'Espagne. Il existait, il est vrai, des questions, des difficultés, une controverse ou une polémique diplomatique au sujet du traité ou de la convention, mais le

Mexique, en défendant ce qu'il croyait juste et honorable, était bien loin d'offenser une souveraine et une nation auxquelles l'unissent des liens qu'il serait très-difficile de rompre.

Mais si, vis-à-vis des pays dont il vient d'être parlé, il existait des motifs plus ou moins fondés de controverse avec les légations, on ne peut même pas dire qu'il en fût ainsi relativement à la France. M. le vicomte de Gabriac a toujours entretenu la meilleure harmonie avec le gouvernement et même une amitié personnelle avec M. Comonfort. Les justes réclamations des sujets français ont été soumises à un tribunal liquidateur qui a examiné la légalité des documents, a concédé un intérêt annuel de 6 p 0/0, et a délivré les titres ou bons qui, conformément au traité, ont été périodiquement amortis aux enchères publiques avec tant de ponctualité et d'exactitude que, je ne crains pas de l'avouer, s'il m'est arrivé, pendant que je dirigeais le ministère des finances, de prendre, dans des cas extrêmes, quelque somme des fonds anglais, jamais je n'ai touché à *une seule piastre* de ce qui était destiné à la convention française. Je pense que mes successeurs ont agi de même.

Une foule de diverses réclamations françaises furent présentées, en outre, à M. de Gabriac. Les unes furent successivement introduites dans la convention; *d'autres furent repoussées, comme injustes, par M. de Gabriac lui-même*; d'autres encore furent payées, d'une manière confidentielle, par le gouvernement, en vertu d'un arrangement avec les intéressés, ou sur la recommandation du Ministre de S. M. I., que le gouvernement se plaisait à servir, même dans les affaires qui n'avaient pas de relation avec ses fonctions diplomatiques.

L'administration de M. Comonfort n'a donc pas seulement éte acceptée par la population étrangère de la République, mais elle a su inspirer à cette dernière de l'enthousiasme et de l'adhésion.

Lorsque M. Comonfort revint triomphant de la campagne qu'il fit, à Puebla, contre les militaires qui s'y étaient soulevés, les rues par lesquelles il passa étaient couvertes de fleurs et de couronnes; ces manifestations ne venaient, certes, ni de ses amis, ni de ses partisans; elles émanaient des familles françaises qui voyaient, avec plaisir, rentrer dans sa capitale, celui qui avait eu la valeur et l'énergie de suffoquer une rébellion formidable. Un jour que le gouvernement avait besoin d'argent, il s'adressa aux français, et il réunit, dans un instant, plus de 25,000 piastres : jusqu'aux modistes, ne possédant qu'un petit capital, tous voulurent souscrire dans la mesure de

leurs moyens. Un autre jour, il s'adressa au commerce allemand, et en quelques moments, il avait plus de 80,000 piastres. Tout fut payé religieusement. Ces faits qui paraissent insignifiants, Monsieur le général, sont de nature à appeler l'attention; ils démontrent, en tous cas, quelle a été la conduite du gouvernement libéral à l'égard des étrangers honorables et pacifiques qui résident dans la République.

La République fut troublée, à la fin de 1857, par une révolution sur le caractère et les circonstances de laquelle il sera donné, plus loin, les explications nécessaires. M. Comonfort renonça à la présidence, et M. Juarez, qui était président de la Cour de justice, fut appelé, par la loi, à exercer le pouvoir suprême. De la capitale, il se retira à Guanajuato, de là, dans l'Etat de Jalisco, et, de ce dernier point, il se dirigea vers la côte; puis traversant l'isthme de Panama, il revint au port de Veracruz, où il établit définitivement le gouvernement légitime.

La réaction, de son côté, établit un autre gouvernement dans la capitale, et conquit, par les armes, plusieurs autres villes.

Il serait superflu de dire ici que, pendant cette époque, qui dura trois ans, les choses ne se passèrent pas comme elles se passent dans un pays qui se trouve en pleine paix. Le commerce souffrit des interruptions; les chemins se remplirent de voleurs et de troupes armées de l'un et de l'autre parti; les convois d'argent cessèrent de partir avec régularité; tout, enfin, subit un notable bouleversement.

Il suffit de dire que, pendant trois ans, il y eut guerre civile sans trève ni répit, et M. le général Forey sait, mieux que moi, ce qu'est un pays en état de guerre.

Pendant cette période, les maux ne retombèrent pas exclusivement sur les français; ils furent communs à tous les étrangers et aux mexicains qui habitent le vaste territoire du Mexique, et il est bon d'ajouter, d'ailleurs, que la majorité des français était favorable à la cause du gouvernement constitutionnel. M. René Masson, écrivain très-distingué, et qui réside, depuis près de quinze ans, dans le pays, suivit le sort du gouvernement constitutionnel, et continua, à Veracruz, la publication du *Trait-d'Union*. M. Barrès, homme d'une vaste instruction, poursuivit à Mexico, sous le gouvernement réactionnaire, la publication de l'*Estafette*, et profitait de toutes les occasions que lui laissaient les lois sur la presse, pour défendre les principes libéraux. Récemment, le gouvernement fit sortir de la capitale M. Jecker et sept français, après leur avoir intercepté plusieurs lettres. Quant à M. Barrès, ses principes libéraux n'ont

pas changé, et l'excès seul de son patriotisme, l'a fait prendre parti pour l'invasion de ses compatriotes, circonstance que le gouvernement a jugée dangereuse dans la capitale et qui l'a porté à l'en éloigner par pure mesure de sûreté et de police. Les exilés français, au moment où nous traçons ces lignes, se trouvent dans l'intérieur et ont été traités avec la plus grande considération par M. Doblado. Enfin, le gouvernement de M. Juarez était à peine entré à Mexico, lorsque M. Lefèvre y établit le journal français appelé la *Tribune*. Tous ces journaux soufflaient le vent de la révolution et de la réforme que, sous la pression des circonstances, le gouvernement libéral opérait graduellement. D'autres français aidaient à se procurer des munitions, des armes et des ressources, et servaient d'intermédiaires aux forces de M. Juarez. Quant à M. Gabriac, il continua dans ses fonctions de plénipotentiaire, étroitement lié au gouvernement réactionnaire, et en conflit ouvert avec la plupart des français résidant dans la capitale qui, à une autre époque déjà, l'avaient régalé d'un charivari, à la porte même de la Légation, fait qui, sans aucun doute, est connu du ministère des affaires étrangères de Paris. La conduite de M. Gabriac, dévouée complètement au gouvernemeut réactionnaire, lui aliéna également les sympathies du parti libéral, et il surgit, dès lors, une espèce de lutte entre le Plénipotentiaire de S. M. I. et le parti progressiste, lutte dont le résultat fut qu'à son retour en France, M. Gabriac donna, sans aucun doute, à l'Empereur, des renseignements qui bien certainement ne furent ni exacts, ni favorables au parti libéral.

Mais voyons, malgré l'état fatal et bouleversé du pays pendant les trois années auxquelles nous nous référons, ce qui est arrivé aux français. Tous ceux qui résidaient dans la capitale ont joui de la même sécurité, de la même tranquillité que les autres habitants, car bien qu'elle ait été menacée par les forces constitutionnelles, elle n'a jamais été attaquée avec décision, et il n'y a eu aucun désordre digne d'appeler l'attention. (*)

(*) Durango, Chihuahua, Zacatecas, Sonora, Sinaloa, Tabasco, Morelia, Tamaulipas, Coahuila et une foule d'autres points, n'ont que très peu participé aux contre-temps et aux malheurs de la dernière révolution qui ont pesé presque exclusivement sur les Etats de Veracruz, Puebla, Mexico, Guanajuato et Jalisco. Quelques plaintes plus ou moins justes des français de Zacatecas furent motivées par la conduite des chefs réactionnaires pendant le peu de temps qu'ils y dominèrent. Je ne crois pas qu'ils aient à se plaindre du gouvernement de M. le général Jesus Gonzalez Ortega, général en chef actuel de l'armée d'Orient. On peut en dire autant des étrangers résidant à Guadalajara, à San Luis Potosí et autres points de la République.